Publié le 26 mai 2023

L’économie mixte, apporteuse de solutions pour lutter contre les déserts médicaux

En partenariat avec la FedEpl, la Banque des Territoires, organise une Rencontre du Hub, le 22 juin de 14h à 15h45, sur le thème « Lutter contre les déserts médicaux : les solutions côté Economie Mixte ».

Syamak Agha Babaei, Vice-président de la FedEpl, interviendra lors de cet événement. Il est 1er adjoint au maire de Strasbourg, vice-président de l’Eurométropole de Strasbourg, administrateur de la Société d’économie mixte Réseau Gaz Naturel de Strasbourg (R-GDS). Également médecin urgentiste, le Conseil d’administration de la FedEpl lui a confié le soin d’**animer un groupe de travail pour développer les réflexions sur la participation des établissements publics de santé au capital des Epl et l’attribution de missions in house**.

Les Entreprises Publiques Locales, outils des collectivités, ont un rôle à jouer dans les territoires en matière de santé. En effet, les Epl sont des facteurs de développement de l’exercice groupé des professions médicales et paramédicales, quel que soit le statut (centre de santé, maisons de santé pluridisciplinaires…). Premier volet d’une série pilotée par la Banque des Territoires en partenariat avec la FedEpl sur cette thématique, cet événement démontrera **comment les Epl peuvent apporter des solutions pour lutter contre les déserts médicaux** etsera dédié aux **solutions en matière de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) déployées dans les territoires**, accueillant les **retours d’expériences et les témoignages d’Epl**.

Le développement des « structures de soins pluriprofessionnelles de premier recours en exercice coordonné », qu’il s’agisse des maisons de santé regroupant des libéraux ou de Centres de santé où

œuvrent des salariés, est aujourd'hui reconnu comme un vecteur incontournable du renforcement de l'offre de soins de proximité. Les Entreprises publiques locales représentent une véritable solution pour le développement des maisons de santé pluridisciplinaires : en effet, les EPL sont des facteurs de développement de l'exercice groupé des professions médicales et paramédicales, quel que soit le statut (centre de santé, MSP…).

- **Pour vous inscrire, cliquez ici.**